



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Intégrer l'action anticipée et la protection sociale

QU'EST-CE QUE L'ACTION ANTICIPÉE ?

Le système d'action anticipée vise à prévenir ou réduire l'impact des événements météorologiques prévisibles et imminents sur les populations à risque. Cela nécessite de définir des seuils de réponse, basés sur des prévisions météorologiques, qui déclencheront des actions prédéfinies quand ils seront atteints, et d'y associer un financement préétabli pour atteindre les ménages ou les communautés avant même l'occurrence du choc.

Des actions telles que l'assistance alimentaire en espèces (transferts monétaires) ou en vivres, et les messages d'alerte précoce, sont mis en œuvre durant la fenêtre critique comprise entre une prévision et un événement météorologique extrême, afin de réduire son impact sur les populations vulnérables, sauver des vies et protéger leurs moyens de subsistance.

Le système d'action anticipée vise à compléter plutôt qu'à remplacer les autres activités de gestion des risques, y compris la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la réponse rapide/précoce. Dans les crises prolongées, où la préparation aux situations d'urgence, la réponse et le relèvement sont déjà en cours, l'action anticipée fonctionne en complémentarité des actions d'urgence, pour faire face aux nouveaux risques qui pourraient avoir un impact sur les communautés vulnérables.

LE PAM, PIONNIER DE L'ACTION ANTICIPÉE

Le PAM a été le pionnier du système d'action anticipée, en collaborant sur le sujet avec la Croix-Rouge allemande, Depuis 2015. Le système a pris un élan considérable ces dernières années et, actuellement, le PAM met en œuvre et

renforce les capacités d'action anticipée dans 21 pays en Afrique, en Asie, et en Amérique latine et Caraïbes, avec les gouvernements et d'autres partenaires humanitaires clés.

INTEGRATION DE L'ACTION ANTICIPÉE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Lorsque l'action anticipée est associée à la protection sociale, elle peut aider à faire face aux risques climatiques affectant les populations les plus vulnérables de manière opportune, durable et rentable. Dans le cadre du Plan Stratégique du PAM, il existe deux manières principales d'intégrer l'action anticipée et la protection sociale, qui peuvent être combinées:

1. La mise en œuvre d'actions anticipées par le gouvernement ou les acteurs humanitaires s'appuie sur des éléments de l'architecture de la protection sociale. Cela signifie que la mise en œuvre d'actions anticipées pourrait s'appuyer sur les éléments existants d'un système de protection sociale national à grande échelle, et à long terme (par exemple, des plateformes de coordination, des systèmes de ciblage et de gestion de l'identité, des mécanismes de paiement et de livraison, etc.) pour atteindre de larges segments de personnes vulnérables exposées à des aléas climatiques imminents et prévisibles.
2. Les systèmes de protection sociale intègrent les composantes essentielles d'un système d'action anticipée. Ici, les composants essentiels de l'action anticipée - à savoir les déclencheurs de prévision prédéfinis, les plans d'action préétablis et le financement préétabli - sont intégrés au système de protection sociale pour permettre une mise à l'échelle rapide des programmes de protection sociale, avant le début des aléas climatiques prévus.

LA VALEUR AJOUTÉE DU PAM DANS CE PROGRAMME

Compte tenu de la tendance sans précédent à l'augmentation des besoins humanitaires et de la crise alimentaire mondiale dans laquelle les chocs climatiques jouent un rôle majeur, le PAM a la capacité et l'expertise nécessaires pour atteindre les populations vulnérables à risque d'un choc climatique imminent afin d'en réduire les impacts. Conformément à notre double mandat de « Sauver des vies » et « Changer des vies », le PAM peut:

- **Soutenir les systèmes et programmes nationaux.** Cela comprend l'appui technique et l'orientation des gouvernements nationaux à travers les éléments constitutifs de la protection sociale, y compris le soutien à la coordination multisectorielle et à la structure de gouvernance, la création d'une nouvelle architecture, ou encore l'adaptation des programmes de protection sociale actuels pour fournir un soutien en prévision d'un aléa climatique. Cela comprend également le travail continu pour renforcer les éléments constitutifs de la protection sociale selon les besoins.
- **Exécution directe d'actions anticipées complétant les efforts des gouvernements, dans le but de contribuer à de meilleurs résultats pour les personnes et renforcer des systèmes.** Cela se fera en reproduisant certains aspects du programme gouvernemental pour combler les lacunes temporaires, sur demande, face à un aléa climatique prévu. Cela peut également se faire en adoptant les éléments d'un programme ou d'un système de protection sociale existant pour mettre en place d'autres programmes d'action anticipée. Le PAM peut également piloter des actions anticipées par le biais de ses propres systèmes et projets avec l'objectif global de produire des

recommandations fondées sur des expériences concrètes et sur des preuves. Dans ce cas, le PAM absorbe les risques et facilite un transfert progressif des connaissances vers le gouvernement.

ETAPES CLES POUR UNE INTEGRATION REUSSIE

L'intégration de l'action anticipée et de la protection sociale doit être adaptée au contexte de chaque pays. Certaines étapes clés à suivre sont les suivantes: (1) Évaluer la faisabilité de l'intégration: tenir compte des aspects nationaux et culturels, par le biais de recherches et d'études; (2) Mettre en place la structure de gouvernance et les accords pertinents nécessaires à la prise de décision conjointe sur les composantes essentielles de l'action anticipée et des systèmes de protection sociale; (3) Conception et planification: produire des plans d'action anticipée en tenant compte du système de protection sociale existant ou en soutenant les gouvernements dans leur développement; (4) Activer la mise en œuvre des programmes d'action anticipée et de protection sociale à lieu une fois qu'un événement météorologique extrême est prévu et que le déclencheur correspondant est atteint; et (5) Évaluer l'impact et intégrer les enseignements tirés, dans le but de produire des preuves et d'éclairer les futurs processus décisionnels.

Le PAM travaille actuellement avec les gouvernements pour intégrer l'action anticipée aux systèmes de protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique de l'Est, dans les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (appelé en anglais Association of Southeast Asian Nations ou ASEAN) et en Afrique australe. Cette approche représente un changement de paradigme par lequel la protection sociale peut fournir une assistance de manière anticipée pour réduire les pics de besoins avant qu'un choc climatique ne se produise.

Pour en savoir plus sur le travail du PAM en matière de protection sociale, suivez ce lien : [Protection sociale | World Food Programme \(wfp.org\)](https://www.wfp.org/fr/protection-sociale)

Pour en savoir plus sur le travail du PAM en matière d'action d'anticipation, suivez ce lien : [Anticipatory Action for climate shocks | World Food Programme \(wfp.org\)](https://www.wfp.org/fr/anticipatory-action-for-climate-shocks)

Programme Alimentaire Mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy - T +39 06 65131 [wfp.org](https://www.wfp.org)

Photo page 1: PAM/Claire Neville